

Direction des affaires juridiques

R f : DAJP/n 2021-354

**D cision de nomination d'un suivant de liste
A la Commission de la formation et de la vie universitaire
Coll ge des usagers
Secteur de formation « Sciences et Techniques »**

Le Pr sident de l'universit ,

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'universit  de Tours ;

Vu la d cision n DAJP/2020-122 du pr sident de l'Universit  de Tours, en date du 6 mars 2020, portant proclamation des r sultats de l' lection des repr sentants des usagers   la commission de la formation et de la vie universitaire;

Vu la liste de candidats intitul e « UNEF » ;

Vu la non-r inscription de Mme Kadiatou N'DIAYE, valant perte de sa qualit  d' lue ;

Vu la non-r inscription de Mme Amelee Rosette AGBO ;

D CIDE

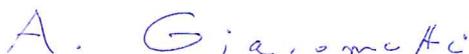
Article 1 r : M. Kokou Cedric THONOU est proclam   lu   la commission de la formation et de la vie universitaire, coll ge des usagers, secteur de formation « Sciences et Techniques », en remplacement de Mme Kadiatou N'DIAYE et ce pour la dur e du mandat restant   courir.

M. Akoetevi Mawutodji ATSU devient suppl ant de M. Kokou Cedric THONOU et ce pour la dur e du mandat restant   courir.

Article 2 : Le directeur g n ral des services de l'Universit  est charg  de l'affichage et de l'ex cution de la pr sente d cision, qui sera notifi e aux int ress s.

Fait   Tours, le 22 avril 2021

Arnaud GIACOMETTI


Pr sident de l'Universit 

COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA CFVU
Secteur 3

TITULAIRES	SUPPLÉANTS	LISTE
Quentin MABOUANA-BOUNGOU	Laura NUNES	BOUGE TON CAMPUS
Cedric Kokou THONOU	Akoetevi Mawutodji ATSU	UNEF
Quentin RAVEAU	Lucile LOUNNAS	BOUGE TON CAMPUS
Enzo ROSSI	Flavie CENICO	BOUGE TON CAMPUS